CANADAGAP

RAPPORT ANNUEL 2014

www.canadagap.ca

Programme CanadaGAP
245, chemin Stafford Road Ouest
bureau 312
Ottawa (Ontario)
Tél: (613) 829-4711
Téléc :: (613) 829-9379
info@canadagap.ca

CANADAGAP

Salubrité des fruits et légumes frais

Rapport annuel 2014

Le programme CanadaGAP[MC] est un programme de salubrité alimentaire conçu à l'intention des producteurs, des emballeurs, des remballeurs, des entrepositaires et des grossistes de fruits et de légumes. Il vise à faciliter la mise en œuvre de procédures de salubrité alimentaire efficaces au sein d'exploitations de produits frais. Les services d'audit et de certification dans le cadre du programme sont effectués par des organismes de certification accrédités. L'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (IMSA) a fait une évaluation comparative des options B et C du programme et a reconnu officiellement qu'elles étaient conformes à ses exigences.

Deux guides, l'un pour les produits de serre et l'autre pour les fruits et les légumes, ont été élaborés par le secteur horticole, puis soumis à l'examen technique d'experts gouvernementaux du Canada. Ils sont conçus pour les entreprises qui désirent mettre en œuvre de bonnes pratiques agricoles (BPA) et de bonnes pratiques de fabrication (BPF) et appliquer un programme de salubrité efficace. Les guides sont fondés sur une analyse des risques rigoureuse qui applique les sept principes HACCP (analyse des risques et maîtrise de contrôles critiques) reconnus à l'échelle internationale.

En 2014, le programme CanadaGAP a poursuivi la croissance et le progrès constants qu'il a connus depuis son lancement, en 2008. Nous sommes heureux de souligner les principales activités et réalisations de la sixième année complète d'activité du programme dans le présent rapport.

Intégration des exigences en matière de salubrité des aliments pour les secteurs du remballage et du commerce en gros

Une étape importante a été franchie le 1er avril 2014 avec l'officialisation de l'intégration complète du programme CanadaGAP et du Programme de salubrité des aliments pour les secteurs du remballage et du commerce en gros de l'ACDFL. Les remballeurs et les grossistes peuvent maintenant demander la certification en vertu de l'option D du programme CanadaGAP. Cette réalisation a été le point culminant de discussions amorcées en 2009 entre le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) et l'Association canadienne de distribution de fruits et légumes (ACDFL), qui avaient pour objectif de fusionner les deux programmes.

Depuis son lancement, la nouvelle option de certification fait l'objet d'inscriptions soutenues. CanadaGAP félicite les premières entreprises qui ont obtenu la certification en vertu de l'option D :

- ✓ BC Hot House Foods
- ✓ Western Harvest
- ✓ Manley Sales
- ✓ Chenail Import-Export
- ✓ Les Aliments Aquafuchsia Foods Inc.

D'autres entreprises se sont inscrites et se préparent en vue de leur prochain audit. Une fois que dix certificats auront été délivrés, CanadaGAP entamera le processus d'évaluation comparative de l'option D auprès de l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (IMSA).

Compte rendu du Conseil d'administration

Première assemblée générale annuelle

La première assemblée générale annuelle (AGA) de la société a eu lieu en février 2014. Les membres ont élu un nouveau conseil d'administration. Le Conseil a choisi son président actuel, Jack Bates, et son vice-président, Hugh Bowman, tout de suite après l'assemblée. Les administrateurs assument des mandats rotatifs de deux ans. Conformément aux règlements élaborés par les organisations fondatrices de la société, quatre des huit administrateurs ont été approuvés par le Conseil canadien de l'horticulture, et deux autres, par l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes dans les semaines suivant l'AGA. Chaque année, le Conseil tient régulièrement des audioconférences ainsi que deux réunions en personne. La liste complète des administrateurs actuels et leur profil sont présentés à l'adresse suivante : http://www.canadagap.ca/fr/about-us/governance/.

Examen de la gestion du programme

Des représentants du Conseil d'administration et des membres de la haute direction se sont réunis le 9 septembre pour procéder à l'examen de la gestion du programme. Plusieurs sujets sont abordés au cours de cette réunion annuelle, notamment les demandes de modification au programme; le rendement des organismes de certification; les plaintes et leur traitement; les résultats des audits internes; la formation entreprise par des auditeurs et les résultats obtenus; l'affectation des ressources; les politiques sur les conflits d'intérêts et sur la confidentialité. Cette année, les discussions ont également porté sur la compétence des auditeurs, le recrutement et la rémunération offerte par les organismes de certification.

Participation au programme

Répertoire des entreprises ayant obtenu la certification CanadaGAP

Au cours de la dernière année, CanadaGAP a simplifié ses processus internes pour faciliter l'établissement d'une liste d'entreprises certifiées. Cette nouvelle liste sera publiée à compter de janvier 2015 sur le site Web de CanadaGAP. Elle regroupera des renseignements fournis par les organismes de certification, notamment de l'information détaillée sur les certificats délivrés, suspendus ou retirés, et sera présentée dans un document PDF dans lequel on pourra faire des recherches. Les utilisateurs pourront y trouver les entreprises qui ont obtenu la certification. Il est toutefois important de souligner que les organismes de certification demeurent la source officielle à consulter pour confirmer le statut d'un fournisseur. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez la section « Entreprises certifiées » sur le site www.canadagap.ca.

Tendances en matière de participation

Plus de 2 500 producteurs sont inscrits au programme CanadaGAP à l'heure actuelle, ce qui représente une augmentation de 3,5 % depuis 2013. Voici les tendances qui ont marqué 2014 en matière de participation :

- Le secteur des exploitations agricoles est celui où la participation continue d'augmenter le plus; les emballeurs certifiés exigent des exploitants qu'ils soient conformes sur le plan de la salubrité en raison des nouvelles exigences des secteurs de la vente au détail et des services alimentaires.

- La tendance à la hausse se poursuit pour ce qui est de l'inscription d'exploitations de l'Ontario et des États-Unis. En Ontario, les inscriptions ont augmenté de 100 % dans le secteur des produits de serre et de 25 % chez les producteurs de pommes et de légumes combinés.

- Les inscriptions continuent aussi d'augmenter chez les exploitants individuels qui choisissent l'option C (audit annuel); elles représentent 40 % de toutes les entreprises certifiées.

- Les inscriptions aux options fondées sur un cycle d'audit de quatre ans (A1 et A2) poursuivent leur tendance à la baisse. Elles représentent 30 % de toutes les inscriptions à CanadaGAP (elles se situaient à 50 % en 2011).

- La proportion des producteurs inscrits à une option de certification de groupe demeure stable à environ 30 %.

- Cette année, le nombre de retraits du programme a été supérieur à la normale en raison du vieillissement de la population agricole. Des entreprises de transformation de pommes de terre se retirent du programme CanadaGAP à cause du nombre réduit de contrats de transformation. Au Manitoba, les inscriptions sont passées de 80 à 68, et au Nouveau-Brunswick, de 96 à 88. Le nombre total d'inscriptions dans le secteur des pommes de terre est demeuré stable, car des producteurs de pommes de terre de table se sont inscrits dans d'autres provinces.

- Pour faciliter l'analyse des tendances en matière de participation, nous avons réparti les résultats en cinq groupes de cultures : fruits de verger et de vigne, légumes de plein champ, pommes de terre, petits fruits et produits de serre. Le pourcentage total d'inscriptions à CanadaGAP est de 100 %. Le pourcentage de chaque groupe est présenté dans le tableau suivant ainsi que dans le document sur les données statistiques du programme, qui est annexé au rapport annuel. Ce document fournit des renseignements détaillés sur la participation ainsi qu'une ventilation provinciale des résultats. Le secteur des fruits de verger continue de compter le plus grand nombre d'adhésions.

Proportion de participants au programme CanadaGAP selon le groupe de cultures

Données fondées sur le nombre de producteurs	**Fruits de verger et de vigne**	**Légumes de plein champ**	**Pommes de terre**	**Petits fruits**	**Produits de serre**	**Participation totale à CanadaGAP**
Pourcentage de participants	35 %	24 %	18 %	15 %	8 %	100 %

Données au 31 août 2014

Tendances en matière d'audits

- *Nombre d'audits du programme CanadaGAP*

	2014	2013	2012	2011
Nombre d'audits	1037	1031	771	557

Période visée : du 1er septembre 2013 au 31 août 2014

- *Résultat moyen à l'audit (%) selon le groupe de cultures*

Groupe de cultures	2014	2013	2012	2011
Pommes de terre	94,19	92,54	93,19	92,88
Produits de serre	92,40	94,80	95,16	95,07
Fruits de verger et de vigne	89,19	92,71	88,99	89,77
Légumes-feuilles et crucifères	91,76	92,43	90,35	89,42
Petits fruits	90,91	92,71	91,11	90,91
Légumes combinés	92,85	93,40	91,52	90,96
Moyenne globale	91,88	92,81	91,65	91,83

Période visée : du 1er septembre 2013 au 31 août 2014

  - Tendance : les résultats des audits demeurent élevés. Cette tendance, qui se répète au fil des ans parmi les provinces et les denrées, dénote une cohérence générale dans les résultats des audits ainsi que dans la mise en œuvre et l'interprétation des exigences.

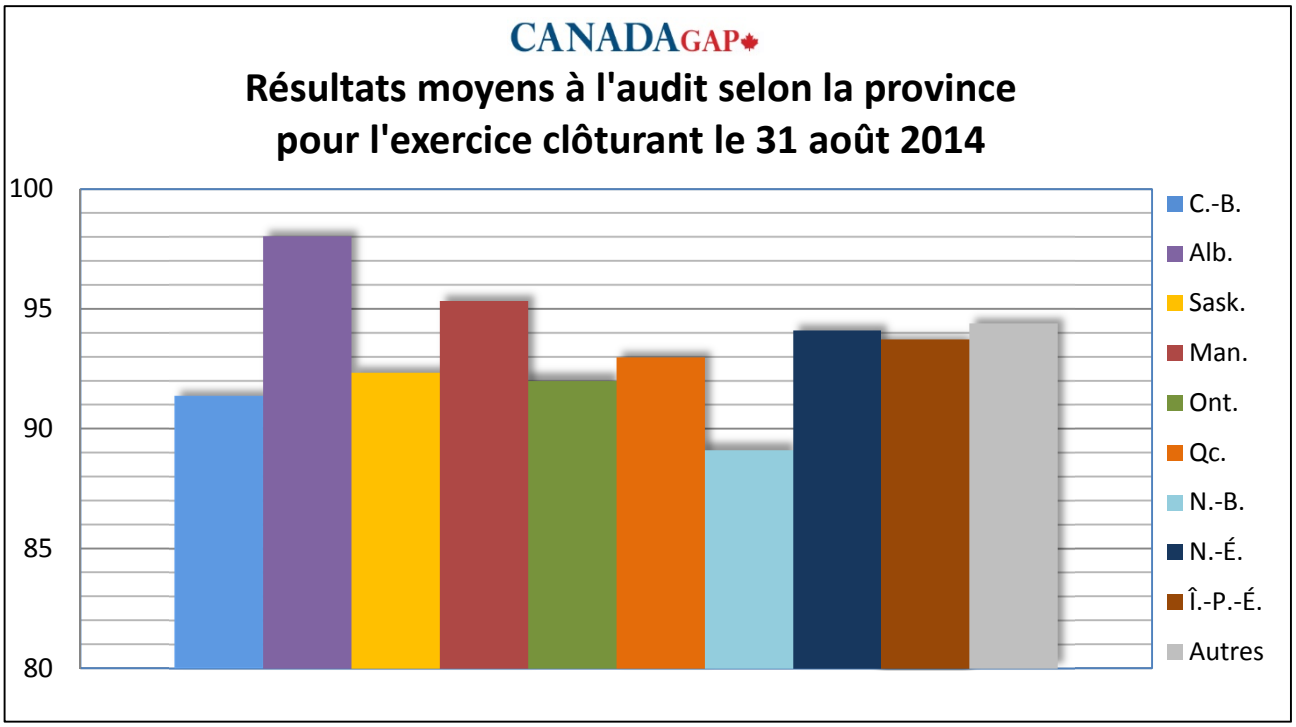

Programme d'audit aléatoire

CanadaGAP offre aux entreprises les options de certification A1 et A2, qui comportent un cycle d'audit de quatre ans. Pour obtenir la certification, un exploitant doit subir avec succès un audit complet sur place au cours de la première année du cycle. Au cours des trois années subséquentes, il peut être choisi au hasard pour subir un audit, chaque année ou une seule fois. Pour chaque année où il n'est pas choisi, l'exploitant doit signer une déclaration et réaliser une autoévaluation à l'intention de l'organisme de certification afin de montrer que son exploitation continue de répondre aux exigences du programme.

L'année 2014 marque le 5e anniversaire du programme d'audit aléatoire de CanadaGAP pour les options de certification A1 et A2. Les statistiques du programme font ressortir quelques tendances intéressantes.

Année	**Résultats moyens aux audits prévus (options A1 et A2)**	**Résultats moyens (%) aux audits aléatoires**
2010	93,85	95,94
2011	91,28	93,67
2012	87,56	92,57
2013	91,85	91,18
2014	90,14	91,04

Les résultats des audits aléatoires, à une légère exception près en 2013, sont systématiquement *supérieurs* aux résultats des audits prévus. Cette tendance encourageante permet de penser que les entreprises font ce qu'il faut pour satisfaire aux exigences du programme et qu'elles sont prêtes à démontrer leur conformité aux auditeurs même dans les années où elles ne s'attendent pas à une visite sur place.

Rapport sur les organismes de certification

CanadaGAP continue d'autoriser les quatre organismes de certification suivants à offrir des services d'audit :

- Bureau de normalisation du Québec (BNQ)
- NSF-GFTC
- SAI Global
- SGS Canada

En 2014, l'organisme de certification NSF-GFTC a retenu les services de la société Gestion Qualiterra comme sous-traitant pour étendre ses services d'audit au Québec.

Programme d'intégrité

Le programme de surveillance de l'intégrité des organismes de certification de CanadaGAP comporte les éléments suivants :

- Une réunion obligatoire avec chaque organisme de certification afin de procéder à l'évaluation annuelle du rendement
- La surveillance des normes de services énoncées dans les contrats de licence qui font l'objet de rapports chaque année
- La vérification des locaux des organismes de certification (QMI-SAI : 2012, BNQ : 2013, NSF-GFTC : 2014)
- Le contrôle ponctuel des rapports d'audit (au moins un par année pour chaque auditeur)
- La participation de CanadaGAP à des séances de normalisation des compétences des auditeurs pour surveiller le rendement des auditeurs, les lacunes dans leurs connaissances, etc.
- Des audits en présence de témoins – chaque auditeur doit être vu au moins une fois au cours du cycle de cinq ans (2011 – Ontario; 2012 – C.-B. et Alberta; 2013 – Atlantique; 2014 – Manitoba et Ontario; 2015 – Québec et États-Unis)
- Un examen de mise à niveau (instauré cette année), qui sert à vérifier que les auditeurs sont à jour dans leur connaissance des exigences du programme CanadaGAP
- La surveillance et le suivi continu des plaintes.

Auditeurs de CanadaGAP

- Le bassin d'auditeurs CanadaGAP compte aujourd'hui 40 personnes qualifiées et actives (c'est-à-dire qui travaillent actuellement pour un organisme de certification). Cela représente 23 % des personnes ayant suivi le cours d'auditeur de CanadaGAP et 34 % de celles qui l'ont réussi.

Auditeurs par région

	Ouest	**Ontario**	**Québec**	**Atlantique**	**États-Unis**	**Total**
Nombre d'auditeurs	11	11	13	4	1	40
Pourcentage	27 %	27 %	33 %	10 %	3 %	100 %

Statistiques sur le cours de formation d'auditeurs de CanadaGAP

	2014	**2013**	**2012**	**2011**	**Total (depuis 2008)**
Nombre de personnes ayant terminé le cours de formation d'auditeurs de CanadaGAP	27	28	23	18	**171**
Nombre de personnes ayant réussi le cours	13	16	19	13	**118**
Pourcentage de personnes ayant réussi le cours	48 %	57 %	83 %	72 %	**69 %**
Nombre de séances de formation d'auditeurs	3	5	3	4	**28**

Promotion, éducation et sensibilisation

En 2014, CanadaGAP a connu l'une de ses années les plus occupées au chapitre des activités d'éducation et de sensibilisation. Voici une liste de ces activités :

Date (2014)	**Activité / Sujet**	**Lieu**
8 janvier	Assemblée extraordinaire de CanAgPlus	Webinaire
15 janvier	Présentation de CanadaGAP à CropLife Canada	Ottawa (Ontario)
23 janvier	Séance d'orientation de CanadaGAP à l'intention de la Direction générale des services à l'industrie et aux marchés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada	Ottawa (Ontario)
27-28 janvier	Compte rendu de CanadaGAP sur les faits nouveaux au Scotia Horticultural Congress	Wolfville (N.-É.)
10 février	Assemblée générale annuelle de 2013 de CanAgPlus	Webinaire
11-13 février	Compte rendu de CanadaGAP sur les faits nouveaux et présentation de l'option D – Semaine horticole 2014 (Conseil québécois de l'horticulture)	Boucherville (Québec)
19-20 février	Salon des fruits et légumes de l'Ontario	Niagara Falls (Ontario)
26-28 février	Conférence mondiale pour la sécurité alimentaire – présentation à la réunion des parties intéressées de l'IMSA	Anaheim (Californie)
4-6 mars	Assemblée générale annuelle du Conseil canadien de l'horticulture – Comité sur la salubrité des aliments	Kelowna (C.-B.)
19 mars	Atelier sur la communication des risques de la Table ronde sur la chaîne de valeur de l'industrie du bœuf avec des représentants du Sous-comité sur la salubrité des aliments de l'agriculture et de l'agroalimentaire	Ottawa (Ontario)
26 mars	Forum sur l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (IMSA), ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (OMAFRA)	Mississauga (Ontario)
2-4 avril	L'Expo-congrès annuel de l'ACDLF	Vancouver (C.-B.)
3 avril	Atelier offert aux producteurs par le Fonds de la ceinture de verdure en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (OMAFRA)	Mississauga (Ontario)
11 avril	Réunion avec des représentants de Loblaw	Mississauga (Ontario)
23 avril	Assemblée générale annuelle de la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments	Ottawa (Ontario)

Mai et juin	Entrevues données aux médias concernant l'option D de CanadaGAP (*The Produce News, The Globe and Mail, The Grower*)	Au téléphone
4 juin	Sous-comité sur la salubrité des aliments de l'agriculture et de l'agroalimentaire	Ottawa (Ontario)
6 juin	Webinaire de CanadaGAP pour les évaluateurs de l'American National Standards Institute (ANSI)	Webinaire
25 juin	Présentation de l'option D de CanadaGAP au Marché des produits alimentaires de l'Ontario	Toronto (Ontario)
17 juillet	Interview de CanadaGAP donnée à la société de radiodiffusion coréenne	Ottawa (Ontario)
19 août	Réunion sur les inspections des établissements de l'ACIA au Marché des produits alimentaires de l'Ontario	Toronto (Ontario)
19 septembre	Webinaire de l'ACDFL sur CanadaGAP et les inspections des établissements de l'ACIA	Webinaire
30 septembre	Réunion de la Japan External Trade Organization	Ottawa (Ontario)
9-10 octobre	Réunion du groupe de travail technique de l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (IMSA)	Connecticut
14 octobre	Présentation de CanadaGAP au colloque de l'Académie nationale des sciences de l'agriculture sur les bonnes pratiques agricoles	Jeonju, Corée du Sud
Novembre	Comité sur la salubrité des aliments de l'International Federation for Produce Standards (IFPS)	Conférence téléphonique
5 décembre	Assemblée générale annuelle de 2014 de CanAgPlus	Ottawa (Ontario)

De plus, en 2014, le centre de formation de NSF-GFTC a lancé un cours d'introduction à CanadaGAP s'étendant sur deux jours à titre de projet pilote. Les nombreux participants à la séance ont exprimé des commentaires utiles qui permettront à CanadaGAP de mieux adapter le contenu du cours à leurs besoins. NSF-GFTC offrira une autre séance en janvier 2015 afin de poursuivre ce projet.

Autres activités prévues en 2015

- Évaluation comparative de l'option D par l'IMSA et évaluation annuelle – Nous espérons présenter notre demande de reconnaissance de l'option D à l'IMSA d'ici la fin de 2014.
- Programme de reconnaissance de la SAF du gouvernement canadien – L'examen technique gouvernemental des guides et des modèles génériques HACCP est terminé. CanadaGAP entame maintenant l'étape de la reconnaissance du système de gestion et d'exécution du programme. L'examen technique du système de gestion a été amorcé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments en septembre 2014. CanadaGAP espère que l'évaluation de la mise en œuvre sera terminée en 2015 et ainsi obtenir la pleine reconnaissance de son programme au cours de cette année.

- Compilation des résultats du sondage sur la compétence des auditeurs – CanadaGAP mène actuellement auprès des participants du programme un sondage volontaire élaboré par l'IMSA. Les résultats de ce sondage seront compilés, puis regroupés avec ceux d'autres organisations responsables de programmes, ce qui permettra à l'IMSA de connaître la situation des auditeurs de programme.

- Changements aux guides – Certains changements clés apportés aux guides entreront en vigueur le 1er avril 2015, notamment :
    - L'ajout de courtiers au champ d'application du programme
    - L'ajout des champignons à l'activité « commerce en gros »
    - L'introduction d'une nouvelle exigence relative à l'approvisionnement en fruits et légumes frais à la section 19.1 des guides.

- Activités de promotion et d'éducation à venir en 2015 :
    - Janvier – Présentation de CanadaGAP à l'occasion des Manitoba Potato Days, à Brandon (Manitoba)
    - Février – Présentation de CanadaGAP à l'occasion de la Semaine horticole du CQH, à Boucherville (Québec)
    - Mars – Présentation des programmes reconnus par l'IMSA à la Global Food Safety Conference, à Kuala Lumpur (Malaisie)
    - Avril – Présentation de CanadaGAP à l'occasion de la Muck Vegetable Conference, à Bradford (Ontario)
    - Mai – Jour de réflexion de l'IMSA, à Toronto (Ontario).

    Des renseignements au sujet de ces activités seront communiqués sous peu, et d'autres activités seront annoncées prochainement.

Remerciements

Le programme CanadaGAP doit sa réussite à une équipe de personnes dévouées qui travaillent à la réalisation d'un objectif commun. Nous désirons remercier les membres de notre personnel pour leur travail acharné ainsi que les participants au programme, les organismes de certification, les auditeurs, les entreprises affiliées, les fournisseurs de services et autres partenaires et toutes les personnes qui soutiennent le programme.

Rapport préparé par

Heather Gale, directrice générale
Programme CanadaGAP, CanAgPlus

Données statistiques relatives au programme CanadaGAP

Participation selon l'option de certification (31 août 2014)

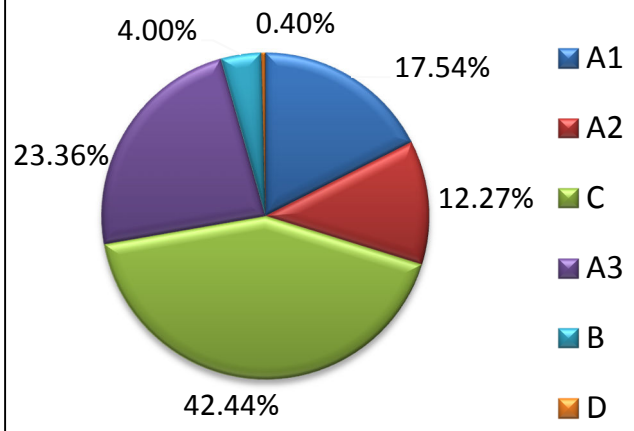

Proportion de participants au programme CanadaGAP selon le groupe de cultures (31 août 2014)

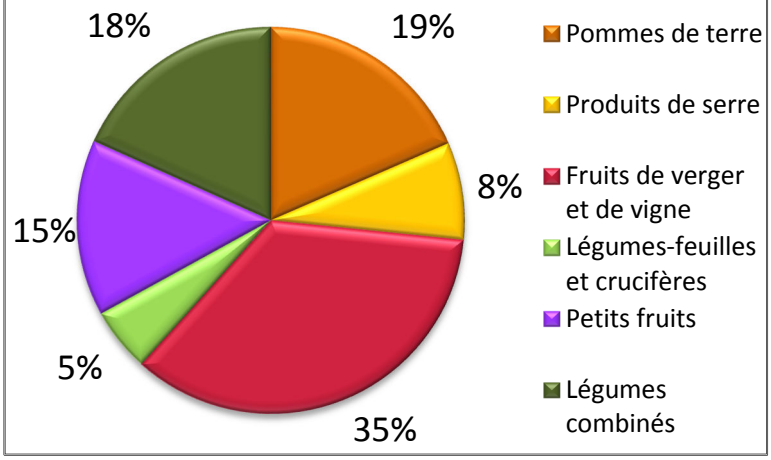

Participation selon la province (31 août 2014)

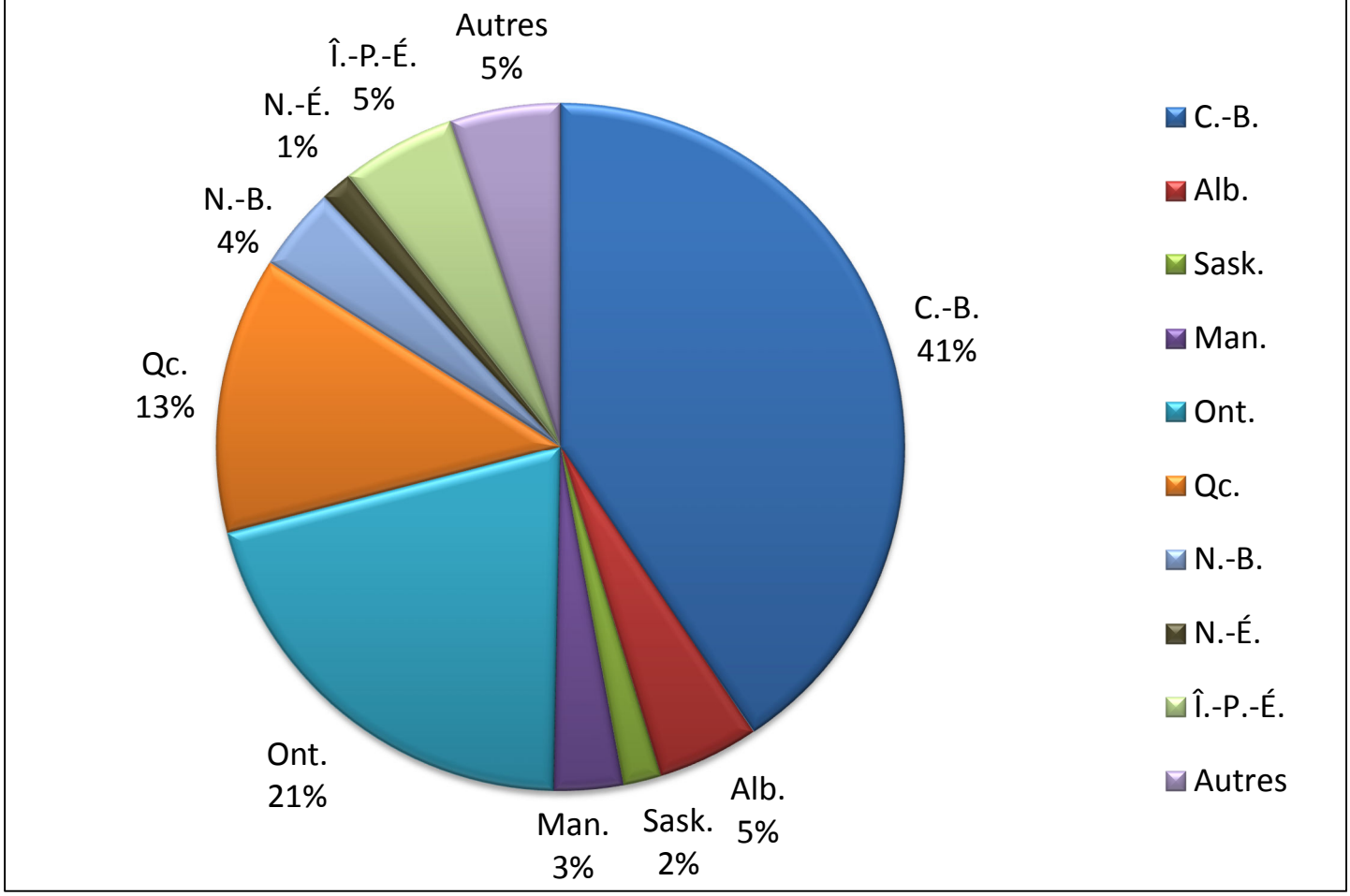

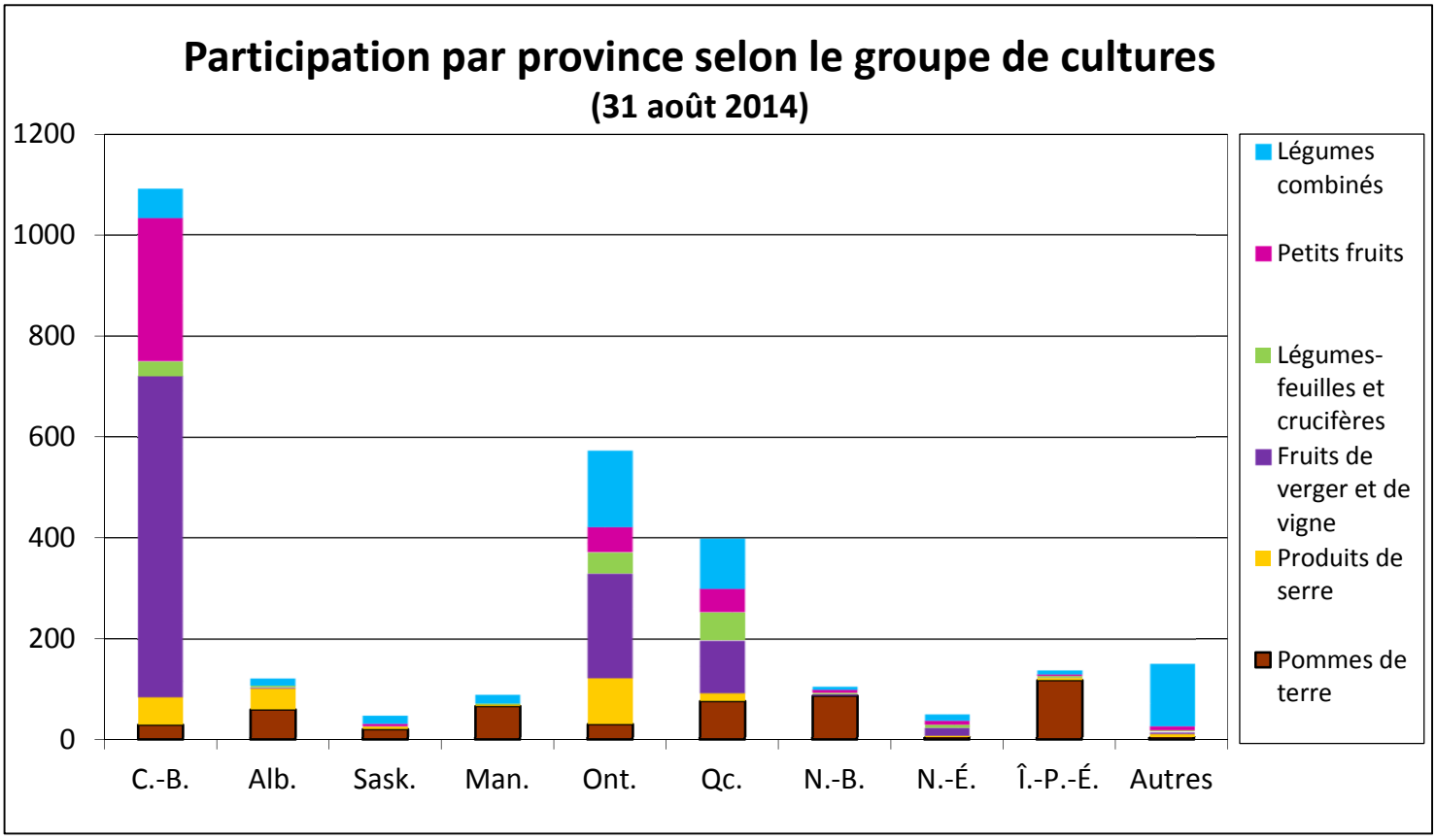
Participation par province selon le groupe de cultures
(31 août 2014)
1200
1000
800
600
400
200
0
C.-B.
Alb.
Sask.
Man.
Ont.
Qc.
N.-B.
N.-É.
Î.-P.-É.
Autres
Légumes combinés
Petits fruits
Légumes-feuilles et crucifères
Fruits de verger et de vigne
Produits de serre
Pommes de terre

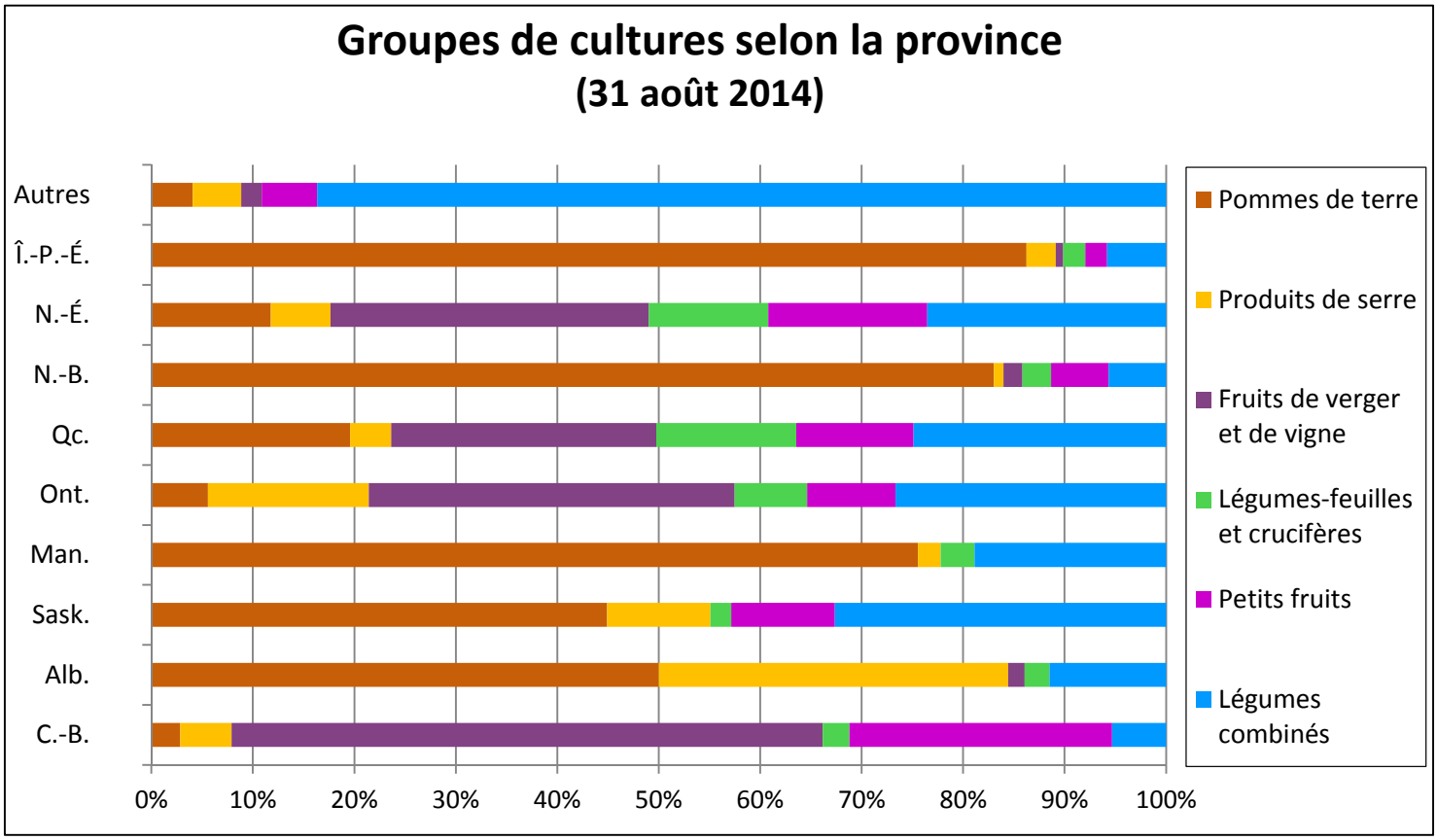
Groupes de cultures selon la province
(31 août 2014)
Autres
Î.-P.-É.
N.-É.
N.-B.
Qc.
Ont.
Man.
Sask.
Alb.
C.-B.
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
80%
90%
100%
Pommes de terre
Produits de serre
Fruits de verger et de vigne
Légumes-feuilles et crucifères
Petits fruits
Légumes combinés